

PROJET INTERREG

# PIERRE SÈCHE DANS LA GRANDE RÉGION



WEBINAIRES

19 / 02 / 21

26 / 02 / 21

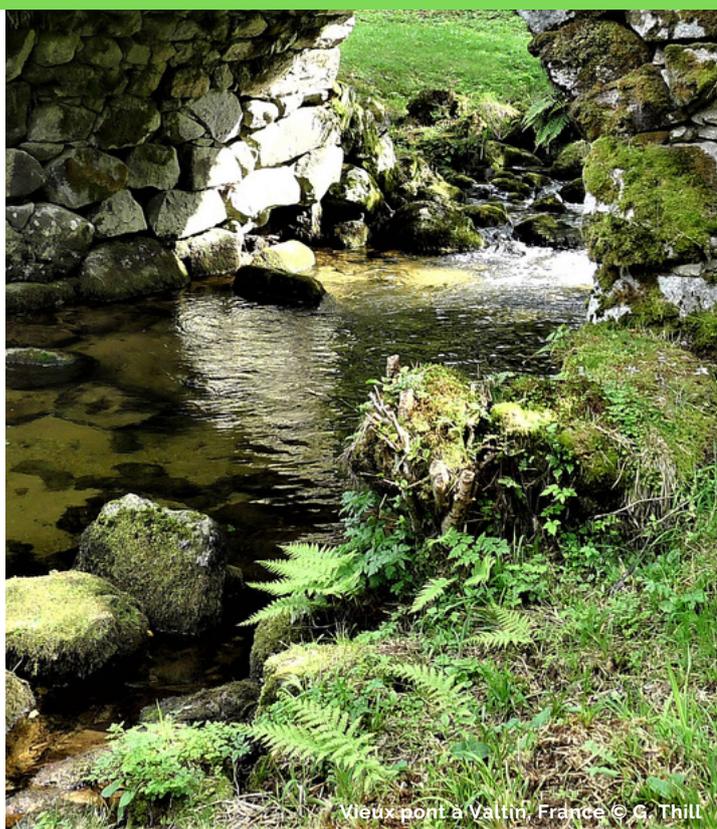
05 / 03 / 21

12 / 03 / 21

# LE PROJET

Les partenaires du projet transfrontalier INTERREG « La Pierre sèche dans la Grande Région. Protection, restauration et valorisation d'un patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère » ont mis en place, durant ces cinq dernières années, plusieurs actions pour marquer durablement et sensibiliser à l'intérêt de la technique de la pierre sèche sur le territoire de la Wallonie (BE), du Grand-Duché du Luxembourg (LU) et de la Lorraine (FR).

Issu du constat de départ d'une perte de connaissance et de transmission sur ce territoire, le projet vise, à travers plusieurs inventaires, des formations à la technique, des restaurations, des journées de sensibilisation, des projets pédagogiques ou encore la valorisation de sites "vitrines", à remettre en valeur le patrimoine et la technique de la pierre sèche en Grande Région, et à l'intégrer dans une logique d'économie durable et locale.



## LE WEBINAIRE



Cathie O'NEILL  
Directrice, Artisans  
Bâtisseurs en Pierres  
Sèches  
[cathieoneill@abps.fr](mailto:cathieoneill@abps.fr)



Christine CASPERS  
Chargée de mission  
"formation", AWaP - Centre  
des Métiers du Patrimoine  
La Paix-Dieu  
[christine.caspers@awap.be](mailto:christine.caspers@awap.be)



Amandine SCHAUS  
Chargée de mission "pierre  
sèche", Parc naturel des  
deux Ourthes  
[amandine.schaus@pndo.be](mailto:amandine.schaus@pndo.be)



Julien LUYKX  
Animateur du  
webinaire,  
[NOW.be](http://NOW.be)



Anne RYSENAER  
Animatrice du  
webinaire,  
[NOW.be](http://NOW.be)



**CENTRE DES MÉTIERS  
DU PATRIMOINE  
« LA PAIX-DIEU »**

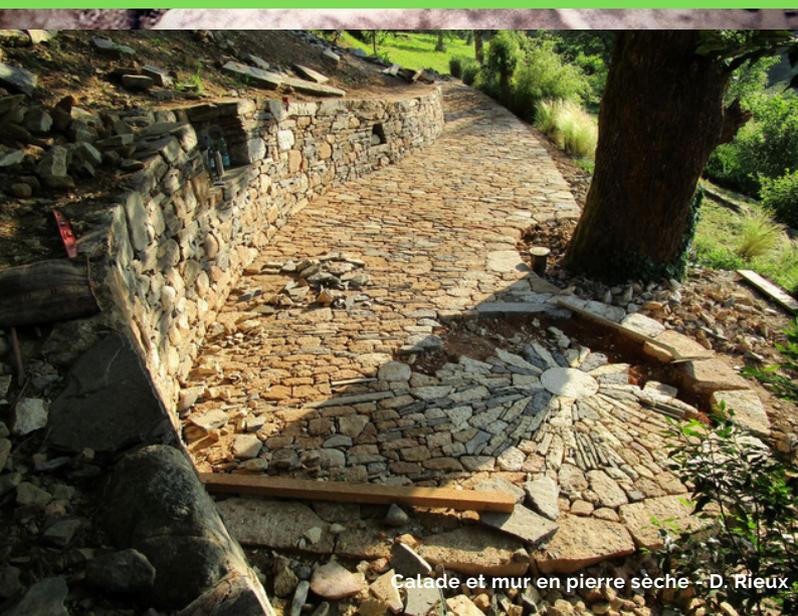
Organisation de ces webinaires par le  
projet INTERREG "Pierre sèche" et ses  
deux opérateurs de formation



Mur et crapaud, Luxembourg © T. Richartz

# WEBINAIRE 1

## TECHNIQUE CONSTRUCTIVE - QUALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET ÉCOLOGIQUES



Calade et mur en pierre sèche - D. Rieux



Didier RIEUX  
Murailleur, Artisans  
Bâtisseurs en Pierres  
Sèches (FR)  
[contact@didierieux.fr](mailto:contact@didierieux.fr)



Jean-Philippe PIRET  
Formateur, Centre des  
métiers du Patrimoine  
(AWaP) (BE)  
[jeanphilippe.piret@awap.be](mailto:jeanphilippe.piret@awap.be)

## RÉSUMÉ - 19/02/21

- Introduction et contexte du projet INTERREG VA GR "Les murs en pierre sèche dans la grande région" par **Amandine Schaus**.

➔ **La "Pierre sèche", une technique qui n'utilise pas de liants mais qui crée beaucoup de liens.**

- Introduction au volet de la formation pierre sèche par **Christine Caspers et Cathie O'Neill** : le volet "formation" a pour objectif de commencer la professionnalisation du secteur de la pierre sèche dans la Grande Région. Ce travail se décline autour de 3 axes : Matériau, Métiers, Marché.

➔ **Objectif futur : la création d'une filière pierre sèche en Grande Région.**



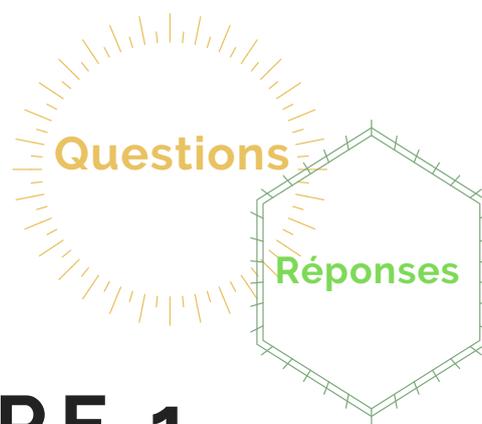
LIEN VERS LE REPLAY  
WEBINAIRE 1

- Qualités environnementales et écologiques par **Jean-Philippe Piret** : un bilan environnemental positif est dressé en mettant en avant les différentes espèces animales et végétales que les constructions en pierre sèche attirent.

➔ **Vigilance et entretien permettent une bonne santé physique de l'ouvrage sur le long terme et un accueil non négligeable de la biodiversité.**

- Technique et construction par **Didier Rieux** : Didier, par son expérience sur le terrain en tant que bâtisseur de murs en pierre sèche nous dresse un panorama technique et esthétique de son travail des dernières années.

➔ **La pierre sèche n'est pas que présente dans le patrimoine bâti ancestral, elle est également matière et technique envisageables pour des créations contemporaines et artistiques.**



# WEBINAIRE 1

## Q1 : Quels sont les coûts lors de la construction d'un mur?

R1 : Le coût est variable en fonction de l'accessibilité, de la hauteur de l'ouvrage, etc. En comparant avec un mur en béton, des études des coûts d'ouvrages routiers montrent que les prix restent compétitifs jusqu'à 3,5 m de haut, au-delà de 3,5m de haut le volume de la matière devient plus important et la construction un peu moins rentable financièrement comparée aux techniques ciment.

## Q2 : Est-il possible d'avoir un abaque de dimensionnement des murs ?

R2 : Oui, des abaques ont été établis avec les ingénieurs et bâtisseurs français. Un ouvrage de référence est : « Les règles professionnelles », vous pouvez aller voir sur le site web des ABPS et dans les annexes de la **Boîte à outils** pour le bon de commande.

## Q3 : Quelle technique utiliser pour réaliser la base du mur et les fondations?

R3 : Tout dépend de la nature du sol. ex : sur un sol en terre stable on placera de grandes et lourdes pierres afin de répartir les charges du mur. Sur de la roche, il faudra vérifier le pendage et éventuellement tailler le rocher pour former des redents.

## Q4 : Avez-vous déjà lancé une étude scientifique de la flore des murs en pierre sèche?

R4 : Au sein du projet, des inventaires sont menés par les partenaires, un mémoire et un travail de fin d'études ont été réalisés en collaboration avec le Parc naturel régional de Lorraine et une étude est en cours en collaboration avec un mémorant de l'ULiège, le Parc naturel des deux Ourthes et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Quelques tests sont menés concernant la gestion des végétaux au sein du projet.

## Q5 : Les murs en pierre sèche sont-ils également favorables au triton crêté?

R5 : Nous n'en avons pas trouvé au cours du projet. C'est en général le triton alpestre ou la salamandre qui sont découverts au sein des murs.

## Q6 : Quels moyens (associations, échanges, actions concrètes) peuvent soutenir et contribuer à la construction des murs en pierre sèche?

R6 : Dans la Grande Région, quelques associations locales existent (voir **Boîte à Outils**). Dans le cadre du projet INTERREG Pierre sèche nous réalisons des formations à destination du grand public et des professionnels. Par ailleurs, des subsides existent en Belgique, au Luxembourg et en France selon certains critères.



# WEBINAIRE 2

## LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : LA PIERRE SÈCHE SOUS LE REGARD DE L'INGÉNIEUR



Jean-Claude MOREL  
Directeur de recherche,  
Ecole nationale des Travaux  
Publics (FR)

[Jeanclaude.morel@entpe.fr](mailto:Jeanclaude.morel@entpe.fr)



Anne-Sophie COLAS  
Ingénieure -chercheuse,  
Université Gustave Eiffel  
(FR)

[anne-sophie.colas@univ-eiffel.fr](mailto:anne-sophie.colas@univ-eiffel.fr)



Essais de stabilité, France © AS Colas

## RÉSUMÉ -26/02/21

- Depuis 2000, des recherches scientifiques et des études spécifiques ont été menées par le laboratoire Géo-Matériaux de l'École nationale des travaux publics (ENTPE) de Lyon, l'École Centrale de Lyon et d'autres instituts nationaux français. Ces recherches apportent les garanties professionnelles attendues par les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres.
- Elles font évoluer les connaissances techniques sur le comportement, la résistance, et l'analyse du cycle de vie des murs en pierre sèche.
- Elles contribuent à l'élaboration de documents techniques, tels les « Règles professionnelles » et les abaques de dimensionnement des murs de soutènement, indispensables pour lever les freins existants face à ce système constructif.

➔ **Une collaboration artisans/scientifiques apporte de la crédibilité à la démarche : les artisans réalisent des ouvrages expérimentaux dirigés par les scientifiques, pour mieux comprendre la résistance et la souplesse des murs.**

- Lors de ce webinaire, interviennent deux scientifiques de renommée internationale, **Jean-Claude Morel**, directeur de recherche à l'ENTPE de Lyon et **Anne-Sophie Colas**, Ingénieure-chercheuse à l'Université Gustave Eiffel à Paris. Piliers de la recherche sur la pierre sèche, ils présentent la recherche scientifique de ce mode constructif, de l'année 2000 à aujourd'hui, et les perspectives pour l'avenir.

[LIEN VERS LE REPLAY](#)  
[WEBINAIRE 2](#)





# WEBINAIRE 2

## Q1 : Des études scientifiques ont-elles aussi été réalisées sur les murs séparatifs (murs de clôture)?

**R1 : Anne-Sophie Colas :** d'un point de vue mécanique, l'étude des murs de clôture est plus simple car il n'y a pas de poussées de sol à prendre en compte. Les études faites sur les murs de soutènement sont donc applicables en enlevant juste le remblai.

**Jean-Claude Morel :** pour compléter, à ma connaissance, il n'y a pas d'étude spécifique là-dessus dans la littérature scientifique. Ça sera bien sûr possible en ajoutant d'autres poussées comme le vent.

## Q2 : Est-ce que vous avez aussi des échanges à l'international et avec qui ?

**R2 : Jean-Claude Morel :** nous travaillons en anglais et on est attentifs à tout ce qui se fait au niveau international. Avant le départ à la retraite du chercheur anglais Paul Mac Crombie, une coopération étroite avait lieu avec l'Université de Bath. Dans les années 80, les Indiens ont travaillé sur la problématique du mur de soutènement dans un contexte de mousson avec des pluies et des charges hydrauliques très importantes.

**Anne-Sophie Colas :** les recherches étrangères se sont surtout concentrées sur l'architecture monumentale (ex. en Italie et au Portugal) et très peu sur l'architecture vernaculaire. Par contre, la France est plutôt parmi les bons élèves en terme de recherche sur l'architecture vernaculaire et notamment sur les murs de soutènement en pierre sèche.

## Q3 : Les murs de berges : un autre calcul ?

**R3 : Anne-Sophie Colas :** le problème se situe principalement du côté de l'eau et pas du côté des terres que le mur soutient. Quand l'eau est en version dynamique, ce sont les fondations qui pourraient poser problème. Par contre, en version stagnante, c'est moins compliqué. Cela me permet de répondre également à la question suivante « **Quelles études sur des fondations ?** » - il existe des études sur les fondations de manière générale car cela fait partie des grandes préoccupations de l'ingénieur. Quand il arrive quelque chose c'est souvent les fondations qui sont en cause. Il va falloir se concentrer sur cette question dans l'avenir.

**Jean-Claude Morel :** il y a eu des études anglaises menées par les pouvoirs locaux et l'Université de Bath sur des murs de quai en pierre clavée du comté de Cornouailles. Cependant, j'ignore si ces travaux ont donné lieu à une publication scientifique.

**Cathie O'Neill :** pour compléter, en France dans les 24 prochains mois, dans le cadre du programme **LAUBAPRO** qui est financé par les Fonds nationaux d'Aménagement du Territoire (FNADT), une étude scientifique sur la pierre clavée utilisée en soutènement routier va être réalisée. Elle portera sur la méthode de pose de la pierre, la technique et la comparaison avec la pose assistée en terme de comportement et de résistance.

## Q4 : Concernant l'étude faite sur le mur de Felletin - Vous avez dit que le matériau utilisé était de récupération et vous avez démontré que si ce mur avait été construit avec des pierres en provenance d'une carrière l'impact environnemental aurait été plus élevé. Il serait intéressant de comparer un mur construit avec des pierres de carrière et un mur en béton car j'imagine que dans une majorité des cas les murs en pierre sèche ne sont pas construits avec du matériau de récupération ?

**R4 : Anne-Sophie Colas :** tout à fait, si le mur de Felletin avait été construit avec des pierres de carrière l'impact environnemental restait inférieur aux solutions d'un mur poids en béton et d'un mur hourdé (avec un écart moindre).

## Q5 : Les études sont-elles accessibles ?

**R5 : Anne-Sophie Colas :** les thèses sont accessibles librement (voir la **Boîte à Outils**) mais sont compliquées à lire ! Idem pour les études environnementales et scientifiques qui suivent un formalisme spécifique.

**Nota :** Timmi Tillman, représentante de « **The International Terraced Landscape Alliance** » (ITLA) (connectée depuis le Pérou) va informer ce réseau international du travail de recherche présenté lors de ce webinaire.

# WEBINAIRE 3

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LES QUALIFICATIONS EN PIERRE SÈCHE



Examen CQP à Amay, Belgique © PNDO



Cathie O'NEILL  
Directrice, Artisans  
Bâtisseurs en Pierres  
Sèches (FR)  
[cathieoneill@abps.fr](mailto:cathieoneill@abps.fr)



Christine CASPERS  
Chargée de mission  
"formation", AWaP - Centre  
des métiers du Patrimoine  
La Paix-Dieu  
[christine.caspers@awap.be](mailto:christine.caspers@awap.be)



Vitor FIGUEIRA  
Coordinateur de  
formation technique,  
Institut de Formation  
sectorielle du Bâtiment  
(LU)  
[v.figueira@ifsb.lu](mailto:v.figueira@ifsb.lu)

➔ L'ABPS en collaboration avec les autres partenaires du projet INTERREG "Pierre sèche" organise des modules de formation qualifiante subventionnés à 60% par les fonds européens. En 2019, le C.Q.P.N2 s'est tenu à l'AWaP à l'issue duquel cinq professionnels se sont qualifiés.

- **Christine Caspers** retrace l'historique des formations pierre sèche proposées dès 2008 par le Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu », l'offre organisée dans le cadre du projet Interreg et les actions menées pour développer la filière de la pierre sèche en Wallonie.
- **Vitor Figueira** présente l'Institut de formation sectorielle du bâtiment (IFSB) du Grand-Duché de Luxembourg. Les formations pierre sèche de ce centre s'inscrivent dans catégorie « construction durable » et s'articulent en deux modules ; construction de murs de soutènement et construction d'escaliers.

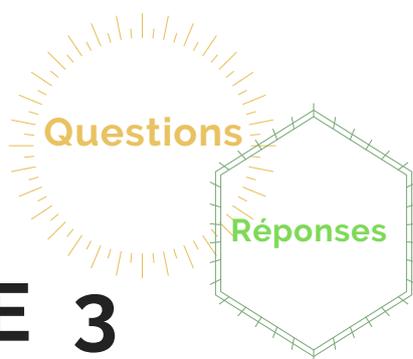
## RÉSUMÉ-05/03/21

➔ Ce module dresse un état des lieux des formations à la technique de la pierre sèche en Grande Région.

- **Cathie O'Neill** présente l'association « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » (ABPS) créée en 2002 par un réseau d'artisans qualifiés. Dès 2006, ABPS met en place un système de qualification professionnelle pour répondre aux besoins d'un marché en pleine expansion. Reconnu au niveau national en 2010, le C.Q.P.N2 devient le seul titre qui garantisse le niveau de qualité exigé par la filière professionnelle, rejoint en 2014 par le C.Q.P.N3.

[LIEN VERS LE REPLAY](#)  
[WEBINAIRE 3.](#)





# WEBINAIRE 3

## Q1 : Un salarié (ou indépendant) peut-il suivre une formation du Forem (BE) ?

R1 : Tout salarié (ou indépendant) a le droit de s'inscrire au Forem comme demandeur d'emploi libre. Contrairement aux autres demandeurs d'emploi, il est considéré comme « occupé » et ne peut donc bénéficier de la gratuité de nos formations. Il sera donc traité suivant les tarifs en vigueur pour son statut de salarié.

## Q2 : Un murailleur, un murailler et un bâtisseur en pierre sèche exercent-ils le même métier ?

R2 : Oui, il s'agit du même métier mais il est dénommé différemment en fonction des régions et/ou pays. L'ABPS préfère utiliser la dénomination « bâtisseur en pierre sèche » car cette technique ne concerne pas uniquement l'édification de murs mais bien d'autres ouvrages (réalisations artistiques, calades, granges...).

## Q3 : Combien y a-t-il de murailleurs qualifiés en Grande Région ?

R3 : Il y en a douze au total parmi lesquels on retrouve ceux qui ont été qualifiés à la suite de l'examen C.Q.P.-N2 organisé en 2019 au Centre des Métiers du Patrimoine La Paix-Dieu (4 wallons et 1 luxembourgeois) et sept murailleurs issus du Grand-Est (FR).

## Q4 : Les professionnels et demandeurs d'emploi peuvent-ils s'inscrire aux formations qualifiantes ?

R4 : Oui, c'est possible dans les trois pays. Les professionnels peuvent notamment obtenir des aides à la formation via les fonds de formation professionnelle mis en place dans les trois pays.

## Q5 : Peut-on présenter l'examen de qualification en candidat libre ?

R5 : Oui, si la personne estime avoir le niveau nécessaire, elle peut présenter l'examen en candidat libre. Cependant, le module de 5 jours « examen blanc » est une très bonne préparation car il permet de se situer par rapport à l'épreuve et pointer les éventuelles compétences à améliorer.

## Q6 : Existe-t-il des formations spécifiques liées à la flore ?

R6 : Dans le cadre du projet Interreg, nous organisons des formations d'entretien des murs et gestion des végétaux sur les murs en pierre sèche. Celles-ci ont lieu en fin de périodes automnale et hivernale lorsque la sève est descendante. Les méthodes de traitement mises en place lors de ces formations sont respectueuses de l'environnement. Des inventaires ont également été mis en place par certains partenaires.

## Q7 : Quels sont les coûts de ces formations ?

R7 : Dans le cadre du projet Interreg, les formations d'initiation à la pierre sèche sont gratuites pour les participants car leur coût est totalement pris en charge par les subsides européens et régionaux. Les formations qualifiantes (examen blanc et CQP) sont, quant à elles, subventionnées par le projet à hauteur de 60 %.

## Q8 : Existe-t-il des formations pour évaluer l'état d'un mur en pierre sèche existant ?

R8 : Lors de nos formations, nous initiions les stagiaires à la technique de la pierre sèche via la restauration de murs existants. Le formateur sensibilise les stagiaires aux différentes pathologies et aux causes de celles-ci. En outre, en 2020, nous avons édité dans le cadre du projet une brochure relative à l'entretien des murs en pierre sèche (disponible dans la **Boîte à outils**) où sont décrites les différentes pathologies que peuvent présenter les murs, leurs causes et les actions à envisager. Sur les territoires des partenaires du projet, des assistances techniques auprès de propriétaires (privés ou publics) peuvent être organisées afin d'apporter une aide pour l'identification des pathologies et les restaurations nécessaires.

## Q9 : Peut-on espérer la mise en place d'un beau projet qui viserait à mettre en évidence le savoir-faire des murailleurs de la Grande Région ?

R9 : Dans le cadre du projet, nous avons le souhait de mettre en place, en automne 2021 ou en 2022, une semaine durant laquelle des murailleurs actifs en Grande Région ainsi que des membres de l'ABPS bâtiraient ensemble un ouvrage en pierre sèche représentatif de leur savoir-faire. Une brochure permettant de découvrir des constructions en pierre sèche en Grande Région est également prévue.

## Q supp. : Quelles sont les formations pierre sèche 2021 proposées par l'AWaP - avez-vous des ouvrages de références pour l'auto-formation - existe-t-il une liste d'artisans wallons qualifiés dans la technique ?

R : Voir le calendrier des formations et les documents annexés à la **Boîte à outils**.



# WEBINAIRE 4

## LE MARCHÉ DE LA PIERRE SÈCHE



Site pilote de Dieulouard, France © ABPS

### RÉSUMÉ - 12/03/21

- **Juan Lloret**, du Parc naturel régional de Lorraine, **partage son expérience en matière de marchés publics de travaux de restauration de murs en pierre sèche**, pionnière dans une région avec peu de muraillers qualifiés.
- **Luc Bonaccini**, du Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Département de la Meurthe et Moselle, **détaille l'historique d'actions sur la pierre sèche de sa structure**, qui accompagne communes et privés pour la restauration de constructions, notamment via des chantiers de formation.
- **Adrien Biewers**, paysagiste du bureau d'études CALE, **présente l'aménagement de la Côte de Trême à Dieulouard (Lorraine)**. Il s'agit d'un projet en cours où la valorisation pédagogique de la pierre sèche est un des éléments centraux.
- **Sébastien Clot**, de l'entreprise les Muraillers de la Vallée, énumère les **difficultés que les artisans de la pierre sèche rencontrent lors de leurs prestations dans le cadre des marchés publics**. Celles-là concernent notamment les délais administratifs et d'exécution des travaux.
- **Yves Kail**, de natur&emwelt, et **Tiago de Sousa**, de l'Administration Nationale des Forêts, au Luxembourg, **exposent les travaux de restauration des nombreux murs en pierre sèche dans un ancien côteau viticole près du village de Canach**. Les opérations se sont traduites souvent en reconstructions adaptant les vieux murs aux enjeux actuels en termes de technique et d'accueil au public.
- **Alexandre Rossignon**, artiste de l'entreprise Norska, **esquisse la dimension créatrice et contemporaine de la pierre sèche**, avec l'exemple du projet d'aménagement du jardin de la Maison du Parc naturel des Deux Ourthes.



Luc BONACCINI  
Architecte, CAUE 54 -  
Meurthe et Moselle (FR)  
[lbonaccini@caue54.departement54.fr](mailto:lbonaccini@caue54.departement54.fr)



Juan LLORET  
Réfèrent projet Murs en  
pierre sèche, Parc naturel  
régional de Lorraine (FR)  
[juan.lloret@pnr-lorraine.com](mailto:juan.lloret@pnr-lorraine.com)



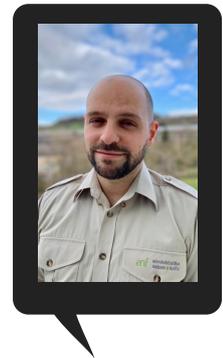
Adrien BIEWERS  
Paysagiste CALE  
(FR)  
[adrien.biewers@gmail.com](mailto:adrien.biewers@gmail.com)



Sébastien CLOT  
Murailleur, Artisans  
Bâtisseurs en  
Pierres Sèches (FR)  
[sebclot@orange.fr](mailto:sebclot@orange.fr)



Alexandre ROSSIGNON  
Artiste, Norska (BE)  
[www.norska.be](http://www.norska.be)



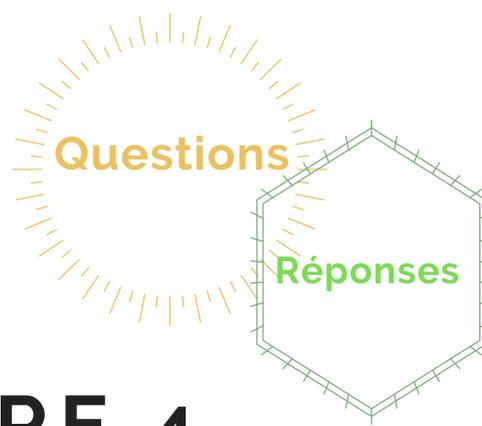
Tiago DE SOUSA  
Chargé d'études service de  
la nature, Administration de  
la nature et des forêts (LU)  
[Tiago\\_DeSousa@anf.etat.lu](mailto:Tiago_DeSousa@anf.etat.lu)

J.Yves KAIL  
Ingénieur environnemental,  
natur&emwelt-Fondation  
Hëllef fir d'natur (LU)  
[j.yvesk@naturemwelt.lu](mailto:j.yvesk@naturemwelt.lu)



[LIEN VERS LE REPLAY WEBINAIRE 4.](#)





# WEBINAIRE 4

**Q1 : Le CQP “ouvrier professionnel en pierre sèche” est-il obligatoire dans les marchés publics en France ?**

**R1 :** Il n’est pas obligatoire de recruter uniquement des artisans possédant le CQP, mais il est recommandé d’inclure cette exigence, car c’est une garantie de la maîtrise de la technique.

**Q2 : Le cahier des charges peut-il prévoir le passage d’un expert ?**

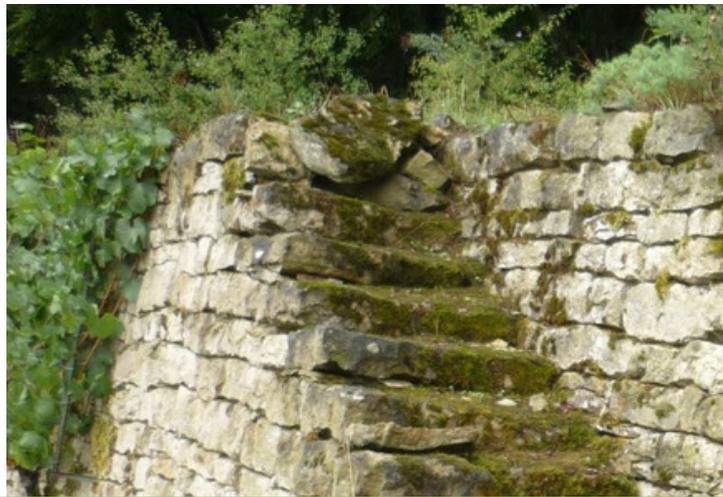
**R2 :** Le passage d’un expert peut être prévu car il est une garantie de la bonne exécution de la construction.





# FINANCEMENTS DU PROJET

Le projet est financé par le Fonds européen de développement Régional (F.E.D.E.R) et le programme INTERREG VA - Grande Région ; par les régions partenaires ; par les opérateurs et leurs partenaires locaux.



Vignoble à Rosport-Hélt, Luxembourg © NGPM



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen de Développement Régional

Avec le soutien de la



Wallonie



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Département de l'environnement



## CONTACTS

Parc naturel des deux Ourthes : [info@pndo.be](mailto:info@pndo.be) - (+32) 61 21 04 00

Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier : [contact@parcnaturel.be](mailto:contact@parcnaturel.be) - (+32) 63 45 74 77

Centre des métiers du Patrimoine (AWaP) : [infopaixdieu@awap.be](mailto:infopaixdieu@awap.be) - (+32) 85 41 03 50

Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches : [contact@abps.fr](mailto:contact@abps.fr) - (+33) 4 66 32 58 47

Parc naturel régional de Lorraine : [contact@pnr-lorraine.com](mailto:contact@pnr-lorraine.com) - (+33) 3 83 81 67 67

Parc naturel et Géopark du Mëllerdall : [info@naturpark-mellerdall.lu](mailto:info@naturpark-mellerdall.lu) - (+352) 26 87 82 91-1

natur&emwelt-Fondation Hëllef fir d'natur : [secretariat@naturemwelt.lu](mailto:secretariat@naturemwelt.lu) - (+352) 29 04 04 1

FB projet : [Pierre Sèche Grande région - Interreg VA](#)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts